

## **Lorient. Le fileyeur espagnol contenait 12 tonnes de merlus**

26 février 2009

Cette nuit, le patrouilleur Iris des affaires maritimes de Lorient a intercepté un fileyeur espagnol nommé Santa Teresa Uno, à 150 kilomètres de la côte. Le patron n'ayant pas rempli son livre de bord, le bateau a été dérouté sur le port de Kéroman. Il est arrivé à quai à 15 h 30. Dans ses soutes, plus de 12 tonnes de merlus. La cargaison sera vendue lundi et le fruit de cette vente saisi par les affaires maritimes. Le patron du Santa Teresa Uno sera présenté demain devant le juge du tribunal d'instance. Le 17 février dernier, un autre navire espagnol, l'Oxan, avait déjà été arraisonné.

## **Livre de bord non rempli. Un fileyeur espagnol dérouté**

18 février 2009

Bonne pêche pour l'Iris, la vedette des affaires maritimes basée à Lorient: en opération de contrôle, au premier coup, elle a ramené une prise dans ses filets. Le fileyeur espagnol Oxan, port d'attache Cedeira (quartier maritime de La Corogne), qui pêchait à quelque 90 milles au large des Sables-d'Olonne, a été dérouté, dans la nuit de lundi à mardi, vers le port de Lorient où il est arrivé, hier en milieu d'après-midi, escorté par l'Iris. «Nous étions en contrôle sur la pêche au merlu. Ce bateau n'était pas particulièrement ciblé. C'est le premier que nous avons contrôlé et le capitaine n'avait pas rempli le livre de bord en ce qui concerne les prises». Les cales du fileyeur de 24 mètres contenaient alors quelques caisses de différents poissons et quelque 5,8 tonnes de merlu. «L'infraction peut paraître légère, mais elle constitue un grave obstacle à la réglementation et à la clarté de la gestion des ressources», souligne un responsable des affaires maritimes. C'est pour cette raison que le bateau a été saisi, ainsi que sa pêche, qui a été vendue, tôt ce matin, en criée. «La recette en sera consignée». Mais elle ne suffira peut-être pas à payer la caution qui sera réclamée aujourd'hui, devant le juge du tribunal d'instance par les affaires maritimes, pour le laisser repartir: 4.500€.